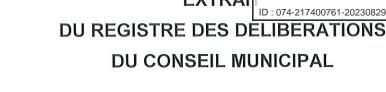


Publié le







Nombre de conseillers :

COMMUNE DE CHOISY

En exercice 18 Présents 13 Votants 14 L'an deux mille vingt-trois, le 29 août

Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 18 août 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de

M. Yves GUILLOTTE, Maire.

Présents: Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Jean BARDET, Jacqueline PECORARO, Brigitte BARRET, Michel SOCQUET-CLERC, Isabelle JOYE, Marlène CHAFFARD, Aurore

MOSSIERE

Pouvoirs:

Sylvie AUROY à Jean BARDET

23/40

Absents:

Olivier COUET, Guy PHILIPPE, Stéphane GREVE, Valérie

STEFANUTTI,

Secrétaire de séance : Marlène CHAFFARD

Objet:

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE DANS LE CADRE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL D'AVENIR ET DE SOLIDARITE 2023 POUR LA SECURISATION **DES BATIMENTS PUBLICS**

M. Christian BOCQUET, Maire-adjoint rapporteur, informe les membres du Conseil Municipal que

La sécurisation par contrôle d'accès des bâtiments publics : mairie, écoles, services techniques, salles communales est nécessaire.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- SOLLICITE une subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie dans le cadre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité 2023 pour la sécurisation des bâtiments publics : mairie, écoles, services techniques, salles communales d'un montant de 7 500 € € (sept mille cinq cent euros) pour un budget total de 15 000 € HT (quinze mille euros),
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

Le secrétaire de séance Marlène CHAFFAR

Délibération devenue exécutoire compte tenu de la télétransmission en Préfecture le et de la publication le

Le Maire,

Pour extrait conforme.

Le Maire.

LOTTE